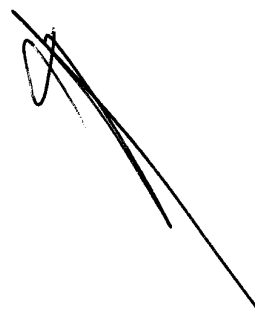


Exercice ouvert le	01/10/2023	et clos le	30/09/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
3R ELECT - SIREN : 503969883					
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
46 AVENUE DES FRERES LUMIERE 78190 TRAPPES FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	372 702	Déficit	0	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	42 500			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			Si oui, indication du logiciel utilisée		
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA			Visa : CGA	☐	Visiteur conventionné
Examen de conformité fiscale (ECF)			☐	Nom du prestataire ECF	

certificat conforme à l'original



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

						Si déposé néant, cochez la case :		☒		
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a				
				payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d				
Montant des autres distributions:						e				
						f				
						g				
						h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j				
Montant des revenus répartis						Total (a à h)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements	
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages								
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
		MVLT réalisée au cours de l'exercice								
		MVLT restant à reporter								
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus délivrés										

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise 3R ELECT - SIREN : 503969883														
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐						
						Brut		Amortissements, provisions		Exercice N clos le 30/09/2024				
										Net				
Capital souscrit non appelé						TOTAL (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				AB				AC				
		Frais de développement				CX				CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires				AF				AG				
		Fonds commercial (1)				AH				AI				
		autres immos incorporelles				AJ				AK				
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles				AL				AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				AN				AO				
		Constructions				AP				AQ				
		Install. techniques, matériel et outillages industriels				AR		194 468		AS		53 150		
		Autres immos corporelles				AT		64 332		AU		28 880		
		Immos en cours				AV				AW				
		Avances et acomptes				AX				AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence				CS				CT				
		Autres participations				CU				CV				
		Créances rattachées à participations				BB				BC				
		Autres titres immobilisés				BD				BE				
		Prêts				BF				BG				
		Autres immobilisations financières				BH				BI				
	Total (II)						BJ		258 800		BK		82 030	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements				BL		121 481		BM			
En cours de production de biens				BN				BO						
En cours de production de services				BP				BQ						
Produits intermédiaires et finis				BR				BS						
Marchandises				BT		348 995		BU		348 995				
CRÉANCES		Avances et acomptes sur commandes				BV				BW				
		Clients et comptes rattachés (3)				BX		266 124		BY		266 124		
		Autres créances (3)				BZ				CA				
		Capital souscrit appelé, non versé				CB				CC				
DIVERS		V.M.P. (dont actions propres:)				CD				CE				
	Disponibilités				CF		179 032		CG		179 032			
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)				CH				CI					
	Total (III)				CJ		915 632		CK		915 632			
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)				CM									
	Ecart de conversion actif (VI)				CN									
Total général (I à VI)						CO		1 174 432		1A		82 030		
(1) Droit au bail						(2) à moins d'un an		CP				(3) à + d'1 an		
Clause de réserve de propriété - immob.						stocks				créances				

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise 3R ELECT - SIREN : 503969883					Néant ☐	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			2 000)	DA	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	)	DC	
	Réserve légale (3)				DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	)	DG	49 190
	Report à nouveau				DH	133 257
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	373 311
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées				DK	
	TOTAL (I)				DL	557 958
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
	Avances conditionnées				DN	
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	89 132
	Provisions pour charges				DQ	38 790
	TOTAL (III)				DR	127 922
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	192 855
	Dettes fiscales et sociales				DY	162 167
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	51 500
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	406 522	
Ecart de conversion passif				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	1 092 402	
RENOVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			- Écart de réévaluation libre		1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise : 3R ELECT - SIREN : 503969883						Néant ☐			
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC	
	Production vendue - biens			FD		FE		FF	
	Production vendue - services			FG	2 947 828	FH		FI	2 947 828
	Chiffre d'affaires nets			FJ	2 947 828	FK		FL	2 947 828
	Production stockée							FM	
	Production immobilisée							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)							FP	
	Autres produits (1) (11)							FQ	68 150
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	3 015 978
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)							FS
Variation de stocks (marchandises)							FT	0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							FU	477 899	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)							FV	2 085	
Autres achats et charges externes (3) (6bis)							FW	1 012 416	
Impôts, taxes et versements assimilés							FX	144 911	
Salaires et traitements							FY	575 650	
Charges sociales (10)							FZ	283 897	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations		- dotations aux amortissements				GA	
				- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)							GE		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	2 593 212	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								GG	422 766
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	7 564
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	7 564
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)								GV	-7 564
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)								GW	415 202

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : 3R ELECT - SIREN : 503969883										Néant ☐			
										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion								HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										HK	41 891		
Total des produits (I + III + V + VII)										HL	3 015 978		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 642 667		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)										HN	373 311		
RENOIS :													
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
(2) Dont produits de locations immobilières										HY			
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)										IG			
(3) Dont crédit-bail mobilier										HP			
(3) Dont crédit-bail immobilier										HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)										1H			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées										1J			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)										HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
(9) Dont transferts de charges										A1			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	A2				
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences										A3			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences										A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles													
						facultatIVES	A6		obligatoires			A9	
dont cotisations facultatives Madelin		A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8						
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS			
(7) Détail produits et charges exceptionnels								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Charges antérieures		Produits antérieurs			

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>3R ELECT</u>										Néant ☐					
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3		KS	97 234	KT		KU	97 234	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	34 112	KW		KX	30 220		
		Matériel de transport						KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	131 346	LO		LP	127 454			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T				
	Autres participations						8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S				
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V				
	TOTAL IV						LQ		LR		LS				
Total général (I + II + III + IV)							ØG	131 346	ØH		ØJ	127 454			
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	194 468	ML		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				IU		MM		MN	64 332	MO			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR			
		Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IY		NG		NH	258 800	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						IO		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV						I3		NJ		NK		2H		
Total général (I + II + III + IV)							I4		ØK		ØL	258 800	ØM		

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3R ELECT						Néant ☒	
Exercice N clos le 30/09/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>3R ELECT</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE		PF		PG		PH			
TOTAL I						RK		RM		RN		RO			
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		QA	53 150	QB		QC	53 150		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD		QE	28 880	QF		QG	28 880		
	Matériel de transport					QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers					QP		QR		QS		QT			
TOTAL II						QU		QV	82 030	QW		QX	82 030		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN		ØP	82 030	ØQ		ØR	82 030		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)		NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : <u>3R ELECT</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B	73 125	5C	89 132	5D	73 125	5E	89 132
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W	38 790	5X		5Y	38 790
	TOTAL II		5Z	73 125	TV	127 922	TW	73 125	TX	127 922
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C	73 125	UB	127 922	UC	73 125	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : 3R ELECT										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières				UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA					
		Autres créances clients				UX	266 124	266 124			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO						
		Personnel et comptes rattachés				UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	38 790	38 790			
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN					
		Divers				VP	0				
		Groupe et associés (2)				VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR					
		Charges constatées d'avance				VS					
TOTAUX					VT	304 914	VU	304 914	VV		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2	3		4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)									
		à 1 an maximum à l'origine			VG						
		à plus d'1 an à l'origine			VH						
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A						
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	192 855	192 855				
		Personnel et comptes rattachés			8C						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D						
		État et autres collectivités publiques									
		Impôts sur les bénéfices			8E						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	162 167	162 167				
		Obligations cautionnées			VX						
		Autres impôts, taxes et assimilées			VQ	0					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J						
		Groupe et associés (2)			VI	51 500	51 500				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K						
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ						
		Produits constatés d'avance			8L						
TOTAUX					VY	406 522	VZ	406 522			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK						

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : 3R ELECT				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET			Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 30/09/2024			
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA	373 311		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX			XW	
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY			
	Impôt sur les sociétés									I7	41 891		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7		K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8			
				- imposées au taux de 0%							ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme							WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions							WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT				Intérêts excédentaires		SU		Zones d'entreprises		SW		WQ	
										Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	415 202		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV			
				- imposées au taux de 0 %							WH		
				- imposées au taux de 19 %							WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure							WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs							XB		
				Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:				(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2A		)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY		
	Majoration d'amortissement										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH		)	XG		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD					
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL									
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI	415 202				
				Déficit (II-I)						XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	415 202	XO			

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : 3R ELECT				Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>3R ELECT</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	121 769	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
									- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	522 148		Dividendes			ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZF			
	Total I			ØF	643 917		Report à nouveau			ZG	643 917		
										Total II		ZH	643 917
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N			
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		)	YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		)	XQ	
		Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		)	ST	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052										ZJ	
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS		)	9Z	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052										YX	
TVA	Montant de la TVA collectée										YY		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ		
DIVERS	Montant brut des salaires										ØZ		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										ØS		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK		
	Numéro de centre de gestion agréé			XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				ZR	Non		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA		Plus values à 15%		JK		Plus values à 0%		JL	
						Plus values à 19%		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD		Plus values à 15%		JN		Plus values à 0%		JO	
						Plus values à 19%		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH		N° SIRET société mère		JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : <u>3R ELECT</u>						Néant ☒	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7		8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

13. SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : <u>3R ELECT</u>			Néant ☒			
A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME						
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					
	B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
	(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)					
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		☐	
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>3R ELECT</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : <u>3R ELECT</u>					Néant ☒	
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme			
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
Total 1 et 2		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
Total 4 et 5		6				
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
1	2	3	4	5		

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : <u>3R ELECT</u>				Néant ☐	
Exercice ouvert le: <u>01/10/2023</u> et clos le: <u>30/09/2024</u>			Données en nombre de mois : <u>12</u>		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel :				YP	22
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 947 828
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
Total 1				OX	2 947 828
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
Total 2				OM	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				ON	96 354
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	477 899
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	19 540
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				OY	
Total 3				OJ	593 793
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée			Total 1 + Total 2 - Total 3		OG 2 354 035
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	2 354 035
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE				EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	2 947 828
Effectifs au sens de la CVAE				EY	22
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence			GY - GZ du	01/10/2023	au 30/09/2024
Date de cessation				HR	

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 3R ELECT - SIREN : 503969883				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse :	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M	Nom de famille ROYER XAVIER
Nom d'usage	% de détention 100 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 09/06/1979	N° Département 92 Commune FONTENAY UX ROSES Pays FRANCE
Adresse : 31 RESIDENCE BEL AIR 91160 LONGJUMEAU FRANCE	

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : 3R ELECT - SIREN : 503969883		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		